

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du vendredi 22 mars 2024

Délibération N° DE_2024_027

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	10	10
Date de la convocation : 15/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur René CLUZEL

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 LOTISSEMENT LA PÉPINIÈRE 1

Le Maire présente AU CONSEIL MUNICIPAL le budget primitif du Lotissement La Pépinière 1 pour l'exercice 2024;

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 LOTISSEMENT DE LA PEPINIERE - SALMIECH,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget LOTISSEMENT DE LA PEPINIERE 1 pour l'année 2024 présenté par son Maire, Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 147 612,43 €

En dépenses à la somme de : 147 612,43 €

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Date de transmission de l'acte: 17/04/2024

Date de réception de l'AR: 17/04/2024

012-211202551-DE_2024_027-DE

A G E D I

DE_2024_027

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
65	Autres charges de gestion courante	16 589,03 €
71	Production stockée (ou déstockage)	31 799,43 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		48 388,46 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	16 584,03 €
71	Production stockée (ou déstockage)	31 799,43 €
75	Autres produits de gestion courante	5,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		48 388,46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	99 223,97 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		99 223,97 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	31 799,43 €
001	Solde d'exécution section investissement	67 424,54 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		99 223,97 €

ADOpte A LA MAJORITE le budget primitif 2024 du budget lotissement Pépinière 1

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance

Monsieur Simon FOURNIER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 17/04/2024

Date de réception de l'AR: 17/04/2024

012-211202551-DE_2024_027-DE

A G E D I

DE_2024_027